

LA FLUORESCENCE ET L'INCANDESCENCE DANS L'HABITATION

UNE ENQUÊTE AUPRÈS DES USAGERS.

Nous avons lu dans le bulletin Philips Lumière n° 18, les résultats d'une enquête intéressante sur la fluorescence dans l'habitation. 2.000 particuliers avaient été interrogés, formant une collection d'individus assez représentative de la population française.

Voici quelques points saillants dans les réponses obtenues :

Quel est le taux de pénétration de la fluorescence dans les habitations ? Il est faible, puisque 9,5 % des foyers français possèdent une ou plusieurs lampes fluorescentes.

L'utilisation de la fluorescence est naturellement favorisée par le pouvoir d'achat de l'usager. On compte 35 % de foyers équipés en fluorescence dans la classe « riche », 17 % dans la classe « aisée », 7 % dans la classe « moyenne », 2,6 % dans la classe « modeste ». La fluorescence comporte en effet un débours initial, souvent incompatible avec les trésoreries.

Quelles sont les pièces de l'habitation qui ont accueilli la fluorescence ? D'abord la cuisine (54 % des pièces équipées), ensuite les salles d'eau (22 %). Il faut cependant noter que 13,5 % des foyers ont l'intention de compléter leur installation.

Que pense-t-on de la fluorescence ? Il est remarquable que 46,7 % des personnes interrogées prônent la bonne qualité de la lumière, plutôt que l'économie de consommation (15,6 %). Il est vrai que les personnes favorables à la fluorescence, se recrutent plutôt dans

les classes « riches ». Cependant il y a là une excellente indication sur l'appréciation générale de la qualité nouvelle de la lumière fluorescente.

Quelques personnes jugent encore la fluorescence « peu agréable » (19,5 %). Pour expliquer cette note discordante, il faut se rappeler que la fluorescence offre des couleurs différentes qu'il faut choisir dans chaque cas particulier. Toute lumière nouvelle réclame une accoutumance, comme cela a été le cas autrefois avec les lampes à filament métallique puis avec les lampes demi-watt.

Les résultats de cette enquête sont loin d'être décourageants, mais ils incitent à faire mieux connaître les avantages de la fluorescence. Un handicap naturel : le prix initial, c'est une cause de ralentissement, mais non d'élimination. Le tube fluorescent, entré par la porte de service, puisqu'il a d'abord pris possession de la cuisine et de la salle d'eau, ne tardera pas à gagner le couloir, l'entrée et les autres pièces de l'appartement. C'est une question de disponibilités dans la bourse familiale. Mais c'est aussi une question d'étude de la part des fabricants de luminaires. Nous savons quelles difficultés sont rencontrées pour loger des tubes de 0 m. 60 ou 0 m. 36 avec leurs appareillages. Nous nous refusons à croire que la solution est du domaine de l'impossible. Il faut « penser autre chose » ; trouver des formes nouvelles. Certains ont essayé et ont réussi. L'effort est à poursuivre.

NOTRE ENQUÊTE AUPRÈS DES PROFESSIONNELS.

Nous avons soumis à des décorateurs, des fabricants de luminaires et à des éclairagistes, le questionnaire suivant :

1° La fluorescence convient-elle à toutes les pièces de l'habitation, ou doit-elle être réservée à certaines d'entre elles ?

2° Que pensez-vous du mariage fluorescence-incandescence ?

3° Faut-il rechercher un éclairage uniforme, tel que celui de l'éclairage indirect, ou des éclairages localisés, par des appareils répartis dans la pièce.

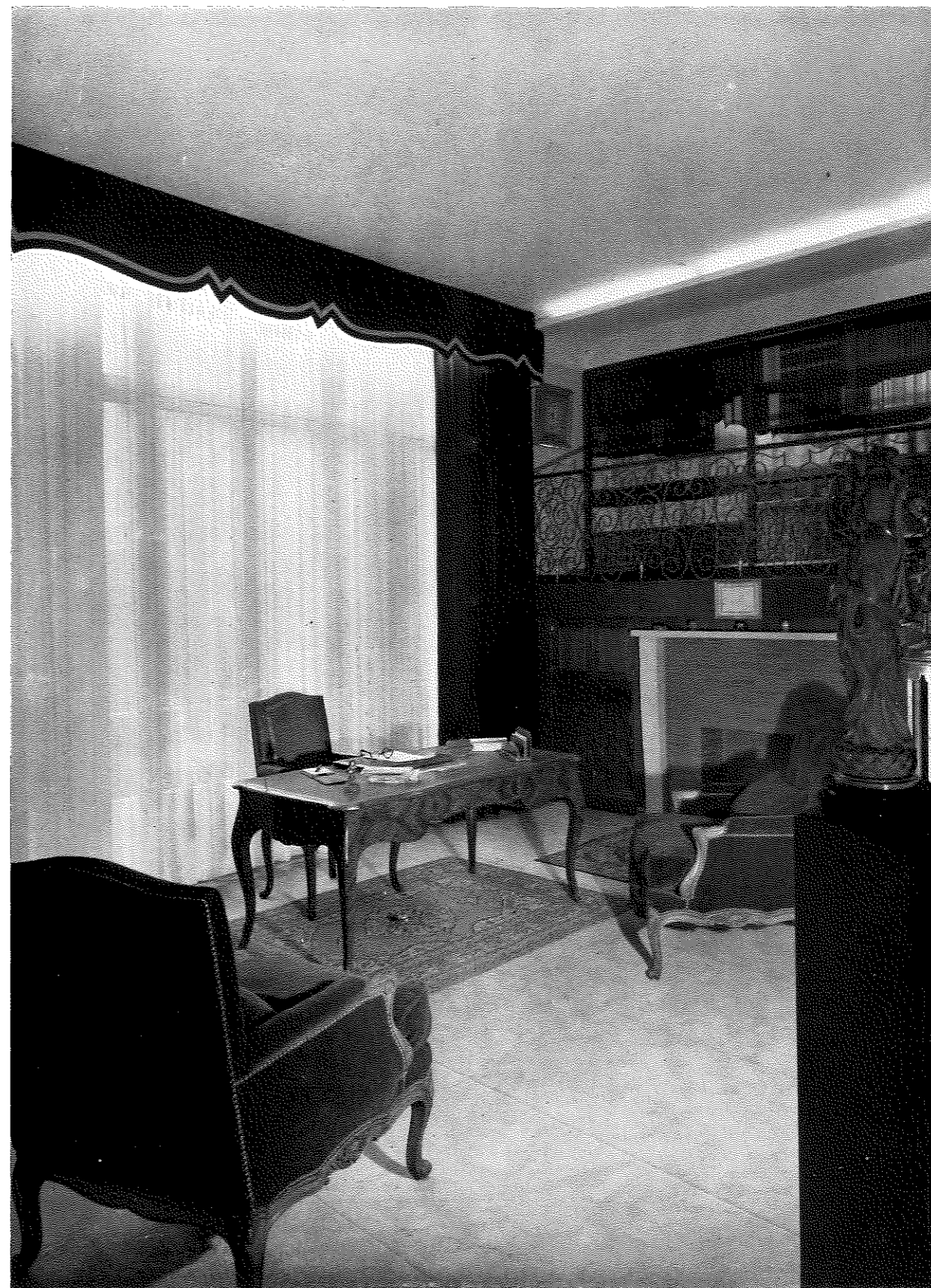
4° Y a-t-il lieu de rechercher une direction générale de la lumière partant de la fenêtre, comme c'est le cas en éclairage du jour, ou peut-on admettre, en éclairage artificiel, une répartition différente.

Les réponses reflètent, comme il est naturel, les préoccupations essentielles de leurs auteurs. Celles de l'artiste et celles du technicien ne sont pas toujours les mêmes. La solution purement éclairagiste, parfaite au point de vue rendement et confort, risque de choquer le

décorateur. De son côté, l'homme des calculs sourit de certains contre-sens techniques, qui passent inaperçus d'un homme tout à la poursuite de son idéal artistique. L'homme de l'Art (avec un grand A) et l'homme de l'art (avec un petit a) ont mal saisi leurs intentions respectives.

Or il est indispensable que l'accord se fasse, pour que la lumière possède les mille qualités qui rendent le foyer plus cher à ceux qui l'occupent.

1956 sera, pensons-nous, une année cruciale pour le développement de la fluorescence dans l'habitation. Ce mode d'éclairage donne aux intérieurs une physionomie nouvelle. L'introduction d'un progrès nouveau ne se fait pas sans quelque remous. Mais bientôt les qualités propres à la fluorescence s'imposeront, à condition de savoir bien choisir ses lampes et de ne pas en faire une panacée universelle.



LE BUREAU. — Document Mazda.

Boîte à rideaux, corniche, éclairées en fluorescence. Décorateur : M. Franck. Photo Jean Collas.

LES RÉPONSES

PREMIÈRE QUESTION : LA FLUORESCENCE.

Les fabricants de luminaires de style montrent quelque réticence à accepter la fluorescence. Nous avons reçu des réponses très franches de nos principaux fabricants de luminaires classiques, tels que Baguès, Renon, Sabino et, nous leur en sommes très reconnaissants.

Après avoir rappelé les qualités de la fluorescence dans les problèmes d'éclairage public, industriel et commercial, Baguès précise :

« Nous ne pouvons mieux définir notre pensée qu'en reprenant une lettre qui nous fut adressée par notre éminent ami Gaston Rageot : « La lumière n'est pas seulement faite pour éclairer les hommes, mais les rendre heureux. Il faut créer un art intimiste. Il n'y a point de décoration plus humaine que celle qui consiste à rendre, avec la lumière habilement distribuée, la femme plus belle, la pensée plus facile, toute la vie plus gaie et plus douce. »

On ne saurait mieux dire. Baguès ajoute :

« Ce résultat ne peut être mieux obtenu qu'en disposant judicieusement des appareils dont les lampes seront masquées par des abat-jour ou des verrières très bien choisis, si elles ne sont pas placées en éclairage indirect. Ces appareils, selon leur forme et leur matière, doivent contribuer à améliorer les effets de lumière et devenir, quel que soit leur style, un précieux élément de décoration. »

Ce qui est quelquefois reproché à la lampe fluorescente, c'est de supprimer « le caractère personnel et d'intimité du home » (Baguès), ou d'être d'un emploi « difficile », sauf dans certaines conditions dans la salle à manger, le salon, la chambre » (Disderot).

Nous pensons que ce reproche serait justifié si les lampes étaient utilisées dans des appareils mal conçus ou mal placés. Il en serait de même des lampes à incandescence. Les premiers appareils pour l'incandescence n'étaient-ils pas des appareils construits pour des bougies ou des lampes à pétrole, dans lesquels on remplaçait ces sources par des lampes à filament ?

L'incandescence ne connaît plus de secret pour nos maîtres-luminaristes, pourquoi la fluorescence serait-elle tenue à l'écart ?

Comme Baguès, Renon pense que la fluorescence devrait se cantonner plutôt dans les pièces utilitaires. Nous voyons d'autre part, d'après l'enquête auprès des usagers, que c'est bien par là que la fluorescence s'est introduite dans le home. Nous pensons que la fluorescence gagnera peu à peu l'accès des autres pièces ; mais il faudra, pour que la pratique s'en généralise, que les fabricants desincent davantage de luminaires susceptibles de la recevoir.

DEUXIÈME QUESTION :

LE MARIAGE FLUORESCENCE-INCANDESCENCE.

A la question du mariage « fluo-incandescence » Renon répond que c'est un « mariage de raison imposé par la nécessité ». Les mariages de raison ne conduisent pas toujours au divorce. Mais il faut prendre au préalable certaines précautions.

C'est ce qu'explique M. Guérin, Ingénieur-conseil. Il préfère la fluorescence pour l'ambiance : boîte à rideaux, niches, corniches, vitrines, escaliers, dégagements, etc. et il réserve l'incandescence aux éclairages localisés fonctionnels (dirigés). La lumière de la fluorescence et celle de l'incandescence peuvent être combinées, dit-il, mais le mélange doit être fait dans le même appareil d'une façon très homogène. »

De même Disderot :

« Le Mariage fluo-incandescence nous paraît très intéressant et permet d'obtenir des effets très heureux sur les objets éclairés. Toutefois, nous pensons qu'au point de vue esthétique, il faut éviter de voir les deux sources de lumière en même temps, d'où l'intérêt de trouver des combinaisons soit dans les appareils d'éclairage, soit dans la disposition des sources de lumière. »

Sabino exprime le même avis, mais il conseille des lampes fluorescentes « blanc-doré » ou similaires.

TROISIÈME QUESTION : DIVERSITÉ DES ÉCLAIRAGES.

A la troisième question (uniformité de l'éclairage), la réponse négative que nous attendions est arrivée unanime. Renon l'expose clairement :

« L'éclairage uniforme ne se conçoit guère dans le Foyer auquel l'habitant cherche à donner un caractère personnel. Les objets ne sont pas mis en valeur, le bain de lumière, en effaçant les ombres, dévore les reliefs et, par sa diffusion, ne réveille aucun éclat. Le buste sera sans expression et le bijou restera terne. »

« Revenons aux éclairages localisés qui s'exercent sur le plan utile et permettent également à l'imagination de créer des points lumineux variés, participant à la décoration. »

Ceci ne veut pas dire que les luminaires centraux doivent être obligatoirement éliminés, surtout dans la salle à manger, au-dessus de la table (Sabino). Encore Disderot :

« Nous sommes partisans d'un éclairage d'ambiance uniforme (non en indirect, éclairage sans vie) et ajouter judicieusement des éclairages localisés. »

QUATRIÈME QUESTION : L'ÉCLAIRAGE PAR LES BAIES.

La réponse de Renon à la quatrième question peut, semble-t-il, être adoptée par tout le monde :

« Si le but est d'éclairer une pièce comme elle se trouve être éclairée dans le jour, qu'on dissimule la source lumineuse en partant de la fenêtre. Mais est-ce bien nécessaire ?

En apportant à l'homme une illusion supplémentaire on risque de le priver de la détente que peut lui procurer le passage du jour à la nuit et de le frustrer de toutes les nuances du crépuscule. Après l'éclairagiste, le psychologue, le médecin, et le poète aussi, pourraient, sur la question, avoir leur mot à dire. »

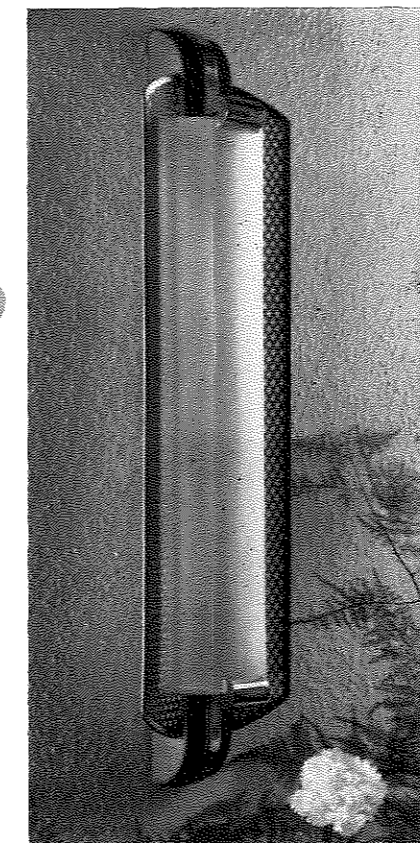
C'est l'avis de Sabino et aussi celui de M. Guérin :

« L'éclairage par une baie est intéressant à accuser « de jour », plus une ambiance, si nécessaire, mais comme complément d'un éclairage solaire insuffisant ou mal dirigé naturellement.

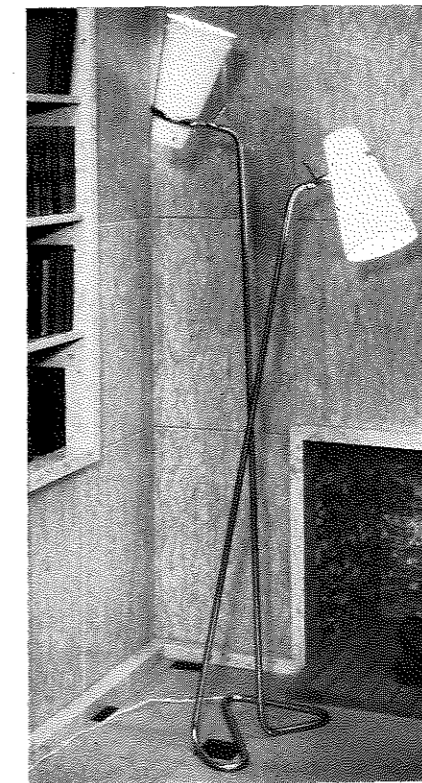
« L'éclairage de nuit ne doit pas, à mon avis, copier celui du jour mais faire ressortir une répartition plus intime d'éclairages localisés où des coins d'ombre sont tolérables (dans les pièces principales bien entendu dites « d'agrément »).



Chambre à coucher.
Paquebot Antilles. Plafonnier et
appliques incandescence.
Lampes Claude Paz et Silva.
Photo Desboulain Navello.



A gauche :
Sabino :
Applique métal déployé.



A droite :
Boris Lacroix :
Lampadaire cuivre
à deux diffuseurs orientables
en tous sens.

« Au contraire une prolongation de l'éclairage « de jour » est à rechercher dans les pièces de travail où l'éclairage ne devrait pas, en principe, se ressentir de la chute du jour. »

De son côté Disderot écrit :

« Sur le plan décoration, l'éclairage artificiel provenant d'une fenêtre peut être intéressant.

Sur le plan pratique, il paraît logique de ne pas chercher à dissimuler un éclairage artificiel et de le placer à l'endroit le plus judicieux pour obtenir un bon rendement. »

SUGGESTIONS.

M. Guérin ajoute quelques observations utiles :

« Tout éclairage, de la cuisine au living-room en passant par la salle de bains, doit comporter :

— une ambiance de fond plus ou moins colorée et plus ou moins puissante.

— un éclairage fonctionnel localisé : plan de travail, miroir, coin de loisirs, coin de repas, coin de repos ou de travail.

— un éclairage décoratif localisé et de couleur : vitrine, étagère, niches, aquarium, fleurs, etc.

Il est nécessaire d'accuser les reliefs, mais sans contrastes désagréables : il faut user modérément de la lampe-projecteur.

REMARQUE : Le panneau sous plafond augmente l'intimité d'un coin de pièce par l'effet de hauteur réduite. Il se prête à l'installation d'un bon éclairage d'ambiance réfléchi par le plafond et à la fixation d'un luminaire utilitaire orientable au maximum.

Les niches à fond de miroir avec plantes ou fleurs éclairées en « blanc froid » donnent l'illusion de baies ouvertes sur un jardin, ce qui semble augmenter très sensiblement le volume de la pièce. »

Il termine par quelques critiques qui s'appliquent, il est vrai, à des installations trop hâtivement réalisées :

« Il est regrettable de constater qu'à l'heure actuelle on retourne, en éclairagisme, à la période préhistorique de « l'éblouissement ». La plupart des luminaires fluo ou incandescence éblouissent plutôt qu'ils n'éclairent... On revient, en décoration lumineuse, à la vieille « lampe piquée » apparente et agressive... »

CONCLUSION

Nous n'avons cité que les opinions de professionnels qui occupent vis-à-vis de la question des positions extrêmes. Nous souhaitons que les réticences, dont nous parlions, de la part d'artistes qui maintiennent une longue tradition esthétique, soient enfin levées et nous pensons que la création de lampes fluorescentes de couleurs plus riches ne peut que hâter cette évolution. En ce qui concerne l'incandescence, de beaux jours, ou plutôt de belles nuits, lui sont encore promises.

Nous croyons pouvoir tirer de cette enquête et d'opinions recueillies dans d'autres milieux consultés, les conclusions qui suivent :

S'agit-il d'un intérieur moderne ? Grandes baies, parois claires, tons vifs, mobilier de lignes simples, où la ligne droite règne généralement en maîtresse. Rien ne s'oppose à la fluorescence, qui apporte, si on le désire, une lumière abondante, analogue à celle que déversent le jour de larges fenêtres. Un seul conseil : éviter les éclairages pauvres qui gâchent les qualités de cette lumière et feraient oublier qu'elle est la rivale du jour. Nous sommes dans la maison lumineuse.

Faut-il pour cela proscrire l'incandescence ? Gardons-nous en bien ; tous les éclairages fonctionnels localisés, pour le travail, la couture, réclament des appareils avec réflecteurs, abat-jour, dirigés vers les points utiles. L'incandescence seule donnera les taches de brillance, points d'attraction sur les murs nus. La fluorescence ne chasse pas l'incandescence.

S'agit-il d'un intérieur de style ancien ? La fluorescence ne peut y entrer comme un éléphant dans un magasin de porcelaines. Nos grands artistes en luminaires, qui conservent jalousement les tradi-

tions du goût français, ont dans leurs cartons des milliers de dessins de lustres, d'appliques ou de lampes de table, qu'il suffit de consulter.

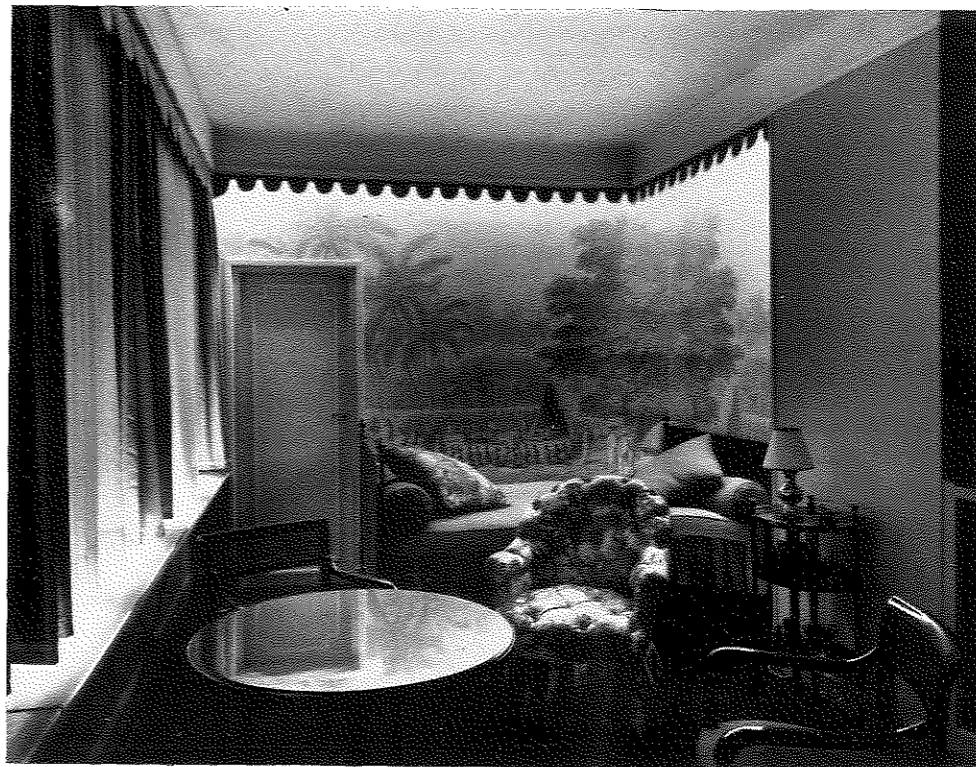
Faut-il proscrire la fluorescence ? Non, mais dans de nombreux cas, il faudra la dissimuler : effets indirects sur un plafond, un mur, mise en valeur d'une tapisserie, d'un tableau. Le placement des lampes sera parfois difficile, non toujours impossible.

Terminons par la grave question du mariage. L'incandescence et la fluorescence peuvent établir un contrat en séparation de biens ou en communauté.

Quand l'incandescence se charge des éclairages localisés et la fluorescence de l'éclairage général, c'est la séparation, la situation est nette et l'entente est généralement bonne.

S'il y a communauté, c'est-à-dire un mélange de lumière, si par exemple, des appliques en incandescence viennent contribuer à un éclairage général déjà réalisé en fluorescence, il faut évidemment un certain doigté. Le luminaire à incandescence comporte d'ailleurs des abat-jour, des matières plastiques, des verres, qui peuvent modifier la lumière. Il y a là cependant un problème qui a préoccupé les fabricants de lampes fluorescentes, qui ont mis au point, grâce à leur arsenal de poudres, des tubes dont la lumière se rapproche de celle de l'incandescence et qui favorisent l'union désirée.

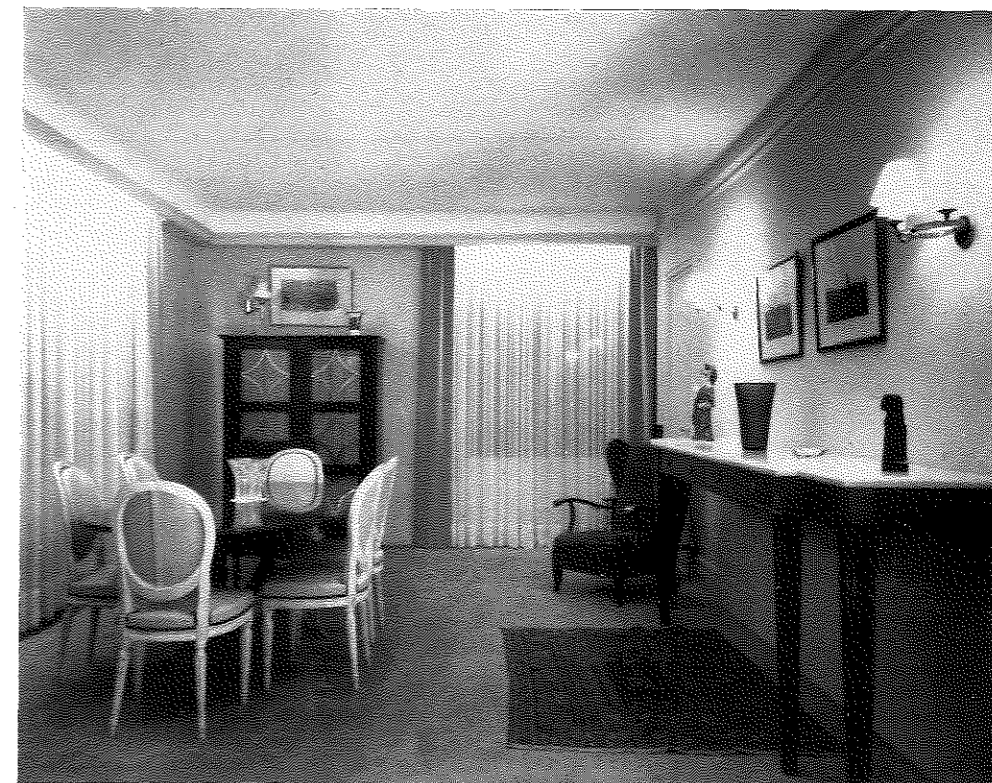
Ces réflexions auront rempli leur but si les décorateurs y trouvent une conscience plus nette des qualités des divers systèmes d'éclairage, si les utilisateurs, en particulier les installateurs, y puisent matière à réflexion sur les effets produits par ces systèmes, enfin si les fabricants de luminaires y découvrent une confiance accrue dans les possibilités qui s'offrent à eux dans l'éclairage de la demeure.



Les lampes sont placées au-dessus du lit dans une gorge de défilement sous des dalles de verre diffusant la lumière le long des rideaux. Document Philips.

UNE CHAMBRE A COUCHER

UNE SALLE A MANGER



Appartement avenue P.-Doumer à Paris. Document Mazda.
Eclairage d'ambiance par TF 40 de Luxe installés au-dessus de chacune des baies.
Installateurs : Perrin. Architecte-décorateur : M. Franck.